

Remarques sur l'interprétation des graphèmes dans les textes écrits

Autor(en): **Rosetti, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **39 (1975)**

Heft 155-156

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REMARQUES SUR L'INTERPRÉTATION DES GRAPHÈMES DANS LES TEXTES ÉCRITS

Sommaire. Avertissement. Départ des faits. La théorie. La méthode.
a) Les faits. b) L'interprétation des faits. Conclusions.

Avertissement. Lorsque nous nous sommes proposé d'étudier le problème que nous abordons ici, il n'existait pas d'études pour nous guider dans cette matière. J. Vachek affirmait à l'époque, avec raison (« Some Remarks on Writing and Phonetic Transcription », *Acta linguistica*, V, 1945-1949, p. 86-93) qu'une telle recherche est « still in its infancy » (p. 93) ¹.

Départ des faits. La nécessité d'interpréter la manière dont les sons parlés sont représentés par l'écriture doit être fondée sur une théorie capable de résoudre tous les problèmes qui sont posés au linguiste dans cette matière.

Prenons comme exemple le problème des graphies doubles dans les textes écrits.

Plusieurs explications se présentent à l'esprit : passage non encore achevé d'un son à un autre, par exemple de *e* accentué à la diphtongue *ea'* en roumain, les graphèmes *e* et *ea* étant employés pour noter le son intermédiaire *è* ; conservation par tradition graphique de l'écriture par *ea*, alors qu'en réalité la diphtongue avait déjà passé à *e* ; son complexe, difficile à noter, rendu par des graphies approximatives, ainsi le rhotacisme de

1. *Abbreviations.* ILR = A. Rosetti, *Istoria limbii române*, București, 1968. EL = Id., *Études linguistiques*, The Hague, 1973. L = Id., *Linguistica*, The Hague, 1965. ML = Id., *Mélanges de linguistique et de philologie*, Copenhague-București, 1947.

Nous avons traité la matière reprise dans le présent exposé dans les publications énumérées ci-dessus, dans la rubrique « abréviations », et dans la revue *Studii și cercetări lingvistice*, XIII, 1962, p. 545-546 ; XXIII, 1972, p. 167-169.

V. aussi H. J. Uldall, « Speech and Writing », *Acta linguistica*, IV, p. 11-16 ; J. Vachek, « Zum Problem der geschriebenen Sprache », *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 8, 1939, p. 94-104.

l'-*n*- en roumain, rendu par un signe spécial indiquant la nasalisation de la voyelle précédente, ou bien le passage de -*n*- à un *r* nasal ; -*e* devenu -*i* dans les parlers roumains de la Moldavie de nos jours, mais graphies par *e*, imposées par la langue littéraire, où l'*e* est resté intact, à côté des graphies qui représentent la prononciation innovée de la langue parlée.

Au XVI^e siècle, les textes roumains présentent de nombreuses graphies alternantes, *e/i*, dans des mots tels que *čene|čine* « qui », *crede^ță|credin^ță* « croyance, foi », *cuvente|cuvinte* « mots », *den|din*, la prép. « dans », etc.

Or *e* était passé antérieurement dans ces mots à *i*, par évolution phonétique, comme le prouvent les graphies précitées. Comme on vient de le voir, le graphème *e* coexiste avec le graphème *i*. Dans les prépositions composées avec *de-* et *pre-* (*de + în*, *pre + în*), l'analyse du sujet parlant provoque l'écriture avec *e*, appliquée, ensuite, aux mots non-composés tels que *čene*, *cuvente*, etc. ¹.

La théorie. Examinons la théorie qui rend compte du bien fondé de ces explications.

Elle repose sur la constatation que l'écriture ne note pas des sons, mais des sons-types (et, par là, des phonèmes). N. S. Troubetzkoy l'avait indiqué avec raison, dans les termes suivants : « man schreibt nicht das, was man wirklich ausspricht, sondern das, was man zu sprechen meint oder zu sprechen beabsichtigt... Man muss immer daran erinnern, dass die Schrift nicht das phonetische, sondern immer nur das phonologische System der Sprache wiedergibt, und dass das phonologische System sich nicht mit dem phonetischen deckt ² ».

E. Sapir a fait des remarques analogues, dont voici l'essentiel : « le sujet parlant et l'auditeur peu instruits émettent les sons et les perçoivent, mais ce qu'eux-mêmes sentent lorsqu'ils parlent ou entendent, ce sont des phonèmes... Au cours d'une longue expérience dans la notation et l'analyse des langues non-écrites, indo-américaines ou africaines, je suis arrivé à réunir des preuves concrètes du fait que le sujet parlant peu instruit n'entend pas des éléments phoniques, mais des phonèmes ³ ».

Enfin E. Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966,

1. ILR, p. 493-496 ; EL, p. 53-54.

2. N. I. Troubetzkoy, « Les systèmes phonologiques considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la structure générale de la langue », *Deuxième Congrès international de linguistes*, Paris, 1933, p. 120-125.

3. E. Sapir, « La réalité psychologique des phonèmes », *Psychologie du langage*, Paris, 1933, p. 248 et 249.

p. 22, 24) déclare que « [le locuteur] en entendant des sons ... identifie des phonèmes ... Dans l'alphabet latin chaque lettre correspond toujours et seulement à un phonème ».

L'écriture est, en effet, une approximation, les signes à l'aide desquels nous notons les sons parlés nous sont imposés par l'orthographe de chaque langue. Ils s'appliquent à des types phoniques déterminés, les phonèmes, réalisés en sons-types¹. Ceci nous permet d'élaborer la théorie concernant le « son-type » et le « phonème ». Le « son-type » ou « graphème » est le son noté par l'orthographe, *e*, par exemple, qui recouvre des variétés de l'*e* parlé, plus ou moins ouvert ou fermé. Le son-type est donc, par rapport au son parlé, un prototype, le son en général, doté de substance, tel que le conçoit ou l'entend le sujet parlant².

Le son-type et le graphème se placent sur le même échelon de la classification ; le phonème est situé sur un plan différent.

L'écriture retient pour les noter seulement les caractères distinctifs de chaque son-type, la communication par le langage étant fondée sur les différences phoniques à valeur sémantique entre les mots.

Par rapport au son-type ou au phonème, le graphème est indivisible : la lettre *a*, par exemple. Le graphème n'est pas autre chose que la représentation par écrit du son-type, qui réunit dans une seule unité, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les diverses variantes du son parlé. A la différence du son-type, le phonème ne fait pas état du psychologisme ; c'est un invariant placé à un autre échelon des faits de langage. Il appartient à la langue et à la norme³.

Le phonème est une unité fonctionnelle, c'est une altérité, étant par nature différent d'un autre phonème. Le phonème s'oppose à un phonème différent par la forme, qui est autre dans chaque cas.

Le fait d'être une entité abstraite oppose le phonème au son-type, qui possède une substance. Cette forme abstraite se manifeste dans la parole

1. P. Ruché, *La vie quotidienne dans l'empire carolingien*, Paris, 1973, p. 259 : Charlemagne savait bien lire ... mais ne savait pas écrire.

2. L, p. 144-147. Ch. Th. Gossen, « Graphème et phonème : le problème central de l'étude des langues écrites », *Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui*, Paris, 1972, p. 3 : le phonème et le graphème sont situés sur deux plans différents ; Id., « L'interprétation des graphèmes et la phonétique historique de la langue française », *Travaux de linguistique et de littérature*, VI, Strasbourg, 1968, p. 149-168 ; Id., *Französische Scriptastudien*, Wien, 1957 ; EL, p. 52-54.

3. L, p. 144-147.

par des sons parlés (qui ont une substance). Le phonème est donc une entité abstraite, dans la conscience du sujet parlant, qui se manifeste extérieurement par la substance du son parlé.

Comme nous l'avons déjà posé, le son-type (ou le graphème noté par l'écriture) est constitué par la totalité des sons qui en forment le substrat physique ¹.

La méthode. a) *Les faits.* Examinons les textes roumains anciens sur la manière de noter la finale consonantique des mots et continuons notre recherche jusqu'à nos jours, afin de voir les divers aspects du problème.

Dans les textes roumains du xv^e siècle, en règle générale *-u* n'est pas noté : *buor* « aurochs », *lac* « lac », *nepot* « neveu », etc. Au xvi^e siècle, tous les textes présentent des alternances *-u/zéro* ; un seul texte (*Codicele Voronețean*) note avec conséquence l'*-u*.

Remarque importante : dans tous les textes, on trouve des mots à *u* final, dont l'étymon ne comporte pas d'*-u* : *aleanu* « chagrin » < magy. *ellen*, *gîndu* « pensée » < magy. *gond*, *glasu* « voix » < v. sl. *glasŭ*, *kipu* « figure » < magy. *kép*, *izvoru* « source » < bg. *izvor*, *rodu* « fruit » < v. sl. *rodŭ*, etc., ce qui exclut, par conséquent, la possibilité d'expliquer la présence de l'*u* dans ces mots par conservation d'un état ancien ².

D'autre part, on a signalé des graphies analogues de nos jours, dans des textes rédigés par des demi-lettrés : *sînt sănătosu* ; *care sănătate dorescu și ție* ; ie *bunu* dumnezeu, etc. ³.

Mihai Pop a constaté, de nos jours, dans le parler des enfants et adultes du village de Drăguș (d. Făgăraș, en Transylvanie), la présence de *-u*, tandis que le parler des anciennes générations l'ignore. Ceci confirme l'origine phonétique de l'*-u* ⁴.

Ces exemples sont suffisants pour ruiner l'explication concernant la réalité de l'*-u*, comme son et phonème. Ils démontrent d'une manière

1. EL, p. 89. La différence entre la manière de représenter par écrit le son parlé et le phonème est indiquée par N. Chomsky — M. Halle (*The Sound Pattern of English*, New York, 1968, p. 154 et 293-295 ; v. aussi N. Chomsky, *Current Issues in Linguistic Theory*, The Hague, 1964, p. 69 n. et 76-80) : dans la notation du langage parlé, par un témoin, chaque lettre correspond à une émission phonétique, interprétée par le témoin, tandis que dans la notation phonologique, sont représentées les oppositions (traits distinctifs) des phonèmes.

2. ILR, p. 685, 694.

3. Al. Rosetti, *Studii și cercetări lingvistice*, XIII, 1962, p. 545.

4. ILR, p. 687, 692.

péremptoire que la notation de l'-*u* est une habitude graphique, sans valeur phonétique ou phonologique.

La théorie selon laquelle l'-*u* dans les textes anciens aurait été maintenu depuis l'époque où l'on parlait encore latin, dans les provinces danubiennes, s'élimine d'elle-même. Peut-on concevoir la conservation d'un phénomène phonétique archaïque dans des régions de la Valachie caractérisées par des mouvements intenses de la population, et le renouvellement des populations ? Assurément non.

b) *Interprétation des faits.* L'explication des faits de graphie que nous avons examinés, ainsi que des faits tels que la confusion des sourdes et des sonores (*b-p*, *k-g*), la notation de voyelles supplémentaires dans *sikeri* (= *scrie* « écrire »), *ghirăiască* (= *grăiască* « qu'il (elle) parle »), qui semblent, de prime abord, des graphies surprenantes, s'expliquent en tenant compte du fait que les phonèmes du mot sont épelés, par celui qui écrit le texte, et prononcés à voix chuchotée ou même à haute voix ; de cette manière *p* est écrit au lieu de *b*, *k* au lieu de *g*, parce que dans la voix chuchotée les occlusives sonores deviennent sourdes ; et de même *scrie* est épelé *sî-kî-rî* et noté *sikeri*, graphie qui reproduit l'épellation des phonèmes qui composent le mot.

En ce qui concerne l'-*u* final, sa notation s'explique par la même nécessité d'épeler : *cuvîn-tu* « le mot », *da-tu* « donné », etc. Comme on le voit, ces notations s'expliquent seulement à la pause, en prenant en considération la forme absolue du mot ¹.

Ajoutons qu'un *u* (chuchoté, bref ou entier), à la fin du mot ne pouvait pas être noté par le sujet parlant, tant que ce son n'avait pas été imposé par l'orthographe comme phonème en fin de mot.

D'autre part l'apparition de l'-*u* peut avoir été provoquée par des causes naturelles, à savoir la prononciation explosive de la tranche finale du mot, qui a été signalée de nombreuses fois, dans certains parlers roumains : *-î*, *-u*, *-ă* ².

Il est donc évident que l'écriture ne transcrit pas la parole, mais la langue, c'est-à-dire les sons-types et, par là, les phonèmes. (A la différence de la notation des dialectologues qui notent des sons parlés, dans la parole.)

Comme nous l'avons montré, on écrit les phonèmes selon le système appris à l'école.

1. ILR, p. 443 et Al. Rosetti, *Studii și cercetări lingvistice*, XIII, p. 545-546.

2. ML, p. 245-254 ; ILR, p. 500-501. V. ci-dessus la notation de Mihai Pop, de l'-*u* dans le parler des jeunes générations d'un village.

Ceci a des conséquences pratiques, quand il s'agit de transcrire un texte ancien. Prenons un exemple récent, l'édition de la « Chronique » de Ion Neculce, écrivain moldave du XVIII^e siècle (1672-1745), écrite en caractères cyrilliques. Le dernier éditeur (Iorgu Iordan)¹, guidé par un texte autographe du chroniqueur, dans lequel *u* est noté à la finale de la majorité des mots, a pris l'initiative de doter dans son édition presque tous les mots à finale consonantique d'un *u*, car, nous dit-il, « Neculce écrivait de la manière dont on parlait en réalité à son époque² ». Erreur rendue évidente par les considérations sur la manière dont les sons parlés sont rendus par l'écriture.

Le texte autographe de Neculce nous renseigne sur la manière dont Neculce écrivait, mais non sur sa manière de prononcer les sons !

Conclusions. Nous dirons, pour conclure, que l'interprétation des graphies des textes écrits pose des problèmes que nos connaissances théoriques nous permettent de résoudre.

Nous avons attiré l'attention sur le fait qu'il ne faut pas confondre deux ordres de faits, d'origine différente : d'un côté, dans les textes écrits, la notation purement orthographique de l'*u* et des jers cyrilliques (ѹ, Ѻ) à la fin des mots, par l'émetteur du message, conscient de ce fait, et de l'autre, dans la langue parlée, la découverte par les dialectologues d'un timbre vocalique à la fin des mots, noté d'une manière variée, et que le sujet parlant n'est pas conscient d'avoir prononcé.

Ces considérations nous semblent suffisantes pour fonder une théorie cohérente de l'interprétation des graphèmes des textes écrits et de la notation des faits de parole par les dialectologues.

Bucarest.

A. ROSETTI.

1. Ion Neculce, *Letopiseșul Țării Moldovei și O Samă de cuvinte*, édition îngrijită ... de Iorgu Iordan, București, 1955 ; éd. a 2-a, București, 1959.

2. Iorgu Iordan, dans *Studii și cercetări de istorie literară și folclor*, II, 1953, p. 233 et s. : Id., dans *Studii și cercetări lingvistice*, V, 1954, p. 337 et s. et nos remarques, ILR, p. 687-691.